

1066/16

Paris, le 17 Octobre 1910

3

Fait un Supplé

1066/16

" EXTREME URGENCE "

Monsieur le Conseiller Fédéral,

La Légation a refusé ces jours-ci le visa pour la Suisse à M. TROTSKI-RONSTEIN, publiciste russe, réfugié politique, établi à Paris depuis deux ans, et que le Gouvernement français expulse à cause de ses idées et de sa propagande pacifistes ; il est partisan d'une "paix prématurée".

Hier j'ai eu la visite de M. Dmitrieff, Président du Syndicat de la Presse Etrangère à Paris, 10, Rue Lentonnet, qui venait intercéder auprès de la Légation pour qu'elle consente à viser le passeport de M. Trotski. J'ai demandé à M. Dmitrieff de m'adresser sa demande par écrit. Aujourd'hui, je reçois la lettre dont j'ai l'honneur de vous remettre copie sous ce pli. Je viens d'envoyer un de mes Collaborateurs se renseigner auprès de M. Maunoury, chef du Cabinet du Préfet de Police, tant sur la personnalité de M. Trotski que sur les circonstances et les motifs de son expulsion.

M. Maunoury a confirmé en somme le contenu de la lettre de M. Dmitrieff, sauf sur deux points : 1° M. Trotski n'est arrivé en France qu'à la fin d'Octobre 1914, 2° il n'est pas marié, mais vit maritalement avec la personne dont il a eu ses trois enfants ; cette union quoique libre paraît d'ailleurs sérieuse et solide.

Département Fédéral de Justice et Police

Division de Police

B. B. R. N. E.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller

M. Trotski n'est ni un nihiliste,
 ni un anarchiste, ni un malhonnête homme. C'est un in-
 tellectuel de la classe bourgeoise qui vit à Paris dans
 l'aisance et saurait sans doute vivre de même en Suis-
 se et y faire vivre les siens. C'est pour des motifs
 purement politiques que le Gouvernement français dési-
 re l'éloigner. L'arrêté d'expulsion pris contre lui
 date de plus d'un mois et il lui a été accordé un
 sursis de 9 jours qui expire mardi soir. M. Maunoury
 lui a dit que si ce jour là il n'avait pas obtenu le
 visa pour la Suisse, il n'en devrait pas moins quitter
 le territoire français par quelque autre voie, par ex-
 emple par l'Espagne. M. Maunoury paraît désirer vi-
 vement que M. Trotski soit autorisé à passer en
 Suisse; il a dit à mon collaborateur que le Gouver-
 nement français serait particulièrement reconnaissant
 au Gouvernement fédéral de l'y accueillir. En même
 temps, il a ajouté en toute franchise que nous de-
 vrions nous attendre à ce que M. Trotski, qui est très
 actif et doué d'un réel talent d'orateur, n'organisât
 très vite des réunions où il prendrait la parole;
 il est même probable qu'il ne tardera pas à essayer
 de créer quelque part dans la Suisse romande un
 journal de propagande pacifiste.

Je vous serais vivement reconnaissant de
 consentir à examiner, en toute urgence, si sur la base
 de ces renseignements, vous croyez pouvoir autoriser
 le séjour en Suisse de M. Trotski, de sa compagne
 et de ses trois enfants. Vous voudrez bien, si
 possible, me faire savoir par télégramme, ou au plus
 tard par le courrier arrivant ici mardi matin, si
 nous pouvons viser les deux passeports qui nous se-
 ront présentés.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller

Très hautes et très honorables assurances de ma haute considération.

Le Ministre de Suisse.

L'annonce et surtout sans doute votre de même en Suisse
 se y faire votre les siens, c'est pour des motifs
 parment politiques que le Gouvernement français dési-
 re l'éloigner, l'arrêté d'expulsion pris contre lui
 date de plus d'un mois et il lui a été accordé un
 sursis de 3 jours qui expire mardi soir, 14. M. Kanner
 lui a dit que si ce jour là il n'avait pas obtenu le
 visa pour la Suisse, il n'en devrait pas moins quitter
 la territoire français par quelque autre voie, par ex-
 emple par l'Espagne. M. Kanner aurait désiré vi-
 sement que M. Trotski soit autorisé à passer en
 Suisse; il a dit à son collaborateur que le Gouver-
 nement français serait particulièrement reconnaissant
 au Gouvernement fédéral de l'y accueillir. En même
 temps, il a ajouté en toute franchise que nous dé-
 vions nous attendre à ce que M. Trotski qui est très
 actif et dont d'un réel talent d'orateur, n'organise
 très vite des réunions où il prendrait la parole;
 il est même probable qu'il ne tardera pas à essayer
 de créer un mouvement dans la Suisse romande un
 journal de propagande pacifiste.
 Je vous prie vivement reconnaissant de
 consentir à examiner, en toute urgence, si sur la base
 de ces renseignements, vous croyez pouvoir autoriser
 le séjour en Suisse de M. Trotski, de sa compagnie
 et de ses trois enfants. Vous voudrez bien, si
 possible, me faire savoir par télégramme, ou au plus
 tard par le courrier arrivant ici mardi matin, si
 nous pouvons aller les deux passagers qui nous se-
 ront présentés.